

Réponse de la direction à l'évaluation des subventions De l'idée à l'innovation

Les subventions De l'idée à l'innovation (INNOV) ont pour objectif d'accélérer le développement préconcurrentiel de technologies prometteuses issues des milieux postsecondaire et collégial et de promouvoir leur transfert à une entreprise canadienne établie ou nouvelle. Cette possibilité de financement comporte plusieurs options basées sur la maturité de la technologie ou la participation d'un partenaire d'investissement de fonds de départ ou d'un partenaire industriel qui offre une aide essentielle aux premiers stades du développement, de la validation et de la commercialisation de la technologie. Elle exige que le chercheur principal collabore étroitement avec le bureau de liaison industrielle (BLI) de son établissement pour élaborer un plan viable de transfert de la technologie proposée. L'évaluation avait pour but de mesurer la pertinence et l'efficacité du programme en ce qui a trait à l'atteinte de ses objectifs, ainsi que l'efficacité de sa gestion. En outre, elle aidera à s'assurer que le CRSNG satisfait aux exigences de l'alinéa 42.1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques et de la Politique sur les résultats mise en œuvre par le Secrétariat du Conseil du Trésor en 2016.

Commentaires généraux

La direction est d'accord avec les constatations de l'évaluation qui confirment que le programme INNOV occupe un créneau unique, aidant à commercialiser les inventions prometteuses issues du milieu postsecondaire. Ce programme a été créé en 2003 et a évolué au fil du temps pour mieux répondre aux besoins du milieu (p. ex. l'ajout de la phase Ib en 2008 et de l'option de financement des études de marché en 2010). Les constatations de l'évaluation confirment que le programme INNOV comble une lacune présente au début du processus de commercialisation. En 2017, le gouvernement fédéral a lancé le Plan pour l'innovation et les compétences¹, qui contient des mesures qui aideront le Canada à devenir un chef de file mondial de l'innovation. Dans ce créneau, le programme INNOV est directement aligné sur cette stratégie, parce qu'il permet aux chercheurs d'amener à maturité leurs inventions dans le milieu postsecondaire jusqu'à ce qu'elles attirent des investisseurs et des partenaires, puis de les transférer pour qu'elles soient commercialisées par des entreprises canadiennes et qu'elles soient profitables à tous les Canadiens.

Recommandations

Recommandation 1 - Le gouvernement fédéral devrait continuer d'appuyer la commercialisation des innovations canadiennes grâce aux trois types de financement actuellement offerts par les subventions INNOV. Bien que chaque type de financement serve à ses propres fins et que le financement de phase I demeure la forme de financement la plus pertinente, les raisons pour appuyer aussi, lorsque cela s'applique, les évaluations du marché et le financement de phase II, sont également solides.

Réponse de la direction : D'accord

Ce programme apporte une aide importante aux projets postsecondaires dès les premières étapes du processus de commercialisation.

- Les constatations de l'évaluation confirment que les études de marché constituent une étape essentielle dans une stratégie de commercialisation, car elles permettent au chercheur de cibler ses travaux et d'obtenir une validation d'une tierce partie. Elles peuvent aussi faire économiser du temps et des ressources lorsqu'elles montrent qu'un projet ne devrait pas être réalisé.

¹ <https://www.budget.gc.ca/2017/docs/plan/budget-2017-fr.pdf>

- Le financement de la phase I est considéré comme un outil essentiel qui aide les chercheurs à déterminer la valeur de leur technologie et à accroître leur capacité à attirer d'éventuels investisseurs et partenaires industriels.
- Enfin, les partenaires industriels ont confirmé que les subventions INNOV renforcent l'analyse de rentabilisation d'une technologie et que le financement de la phase II offre aux entreprises canadiennes la possibilité de partager les risques associés à la mise en œuvre de produits et de services basés sur des technologies de rupture.

Recommandation 2 : La direction du programme devrait utiliser une approche plus systématique pour documenter les résultats à long terme des projets INNOV qu'elle appuie. Le groupe de gestion du programme recueille déjà, au moyen d'un processus semi-structuré, de l'information précieuse sur les résultats des projets, en particulier au fur et à mesure que ces résultats se concrétisent au cours de la période de post-financement. Un suivi plus rigoureux de ces activités permettrait de disposer de données supplémentaires pour justifier les options de financement offertes et mesurer les retombées du programme.

Réponse de la direction : D'accord

La direction admet qu'il est important de collecter des données exactes et pertinentes pour faire ressortir les retombées du programme et ses avantages pour le Canada. Nous pensons que le transfert d'une technologie du laboratoire au marché peut nécessiter beaucoup de temps, de trois à sept ans selon la technologie. Il faut donc mettre en place un processus souple pour faire le suivi de la technologie transférée bien après la période de rapport prévue pour les projets financés. Le personnel du programme INNOV collecte des données sur les projets terminés à l'aide des rapports finaux que doivent remettre les candidats, ainsi que des commentaires des entreprises, le cas échéant.

Pour faire le suivi après le financement, le CRSNG a élaboré un sondage qui lui permet de collecter des données quantitatives auprès des BLI 18 mois après la fin d'un projet. Ensuite, les employés font un suivi annuel des projets jusqu'à ce que les résultats en matière de commercialisation soient clairs.

L'évaluation indique que le processus de rapport en place contribue à l'exécution efficace du programme. Voici les mesures que prendra le CRSNG pour collecter et communiquer plus efficacement les retombées des subventions INNOV.

- Mieux documenter le processus utilisé pour faire le suivi après la fin des subventions.
- Élaborer un jeu de données plus structuré et accessible sur les résultats des projets.

Recommandation	D'accord Partiellement d'accord En désaccord	Mesure proposée	Responsabilité	Échéance
<p>1. Le gouvernement fédéral devrait continuer d'appuyer la commercialisation des innovations canadiennes grâce aux trois types de financement actuellement offerts par les subventions INNOV. Bien que chaque type de financement serve à ses propres fins et que le financement de phase I demeure la forme de financement la plus pertinente, les raisons pour appuyer aussi, lorsque cela s'applique, les évaluations du marché et le financement de phase II, sont également solides.</p>	D'accord	Continuer d'offrir le programme INNOV.	Directeur, Division des collèges, de la commercialisation et de la planification du portefeuille, Direction des partenariats de recherche	En cours
<p>2. La direction du programme devrait utiliser une approche plus systématique pour documenter les résultats à long terme des projets INNOV qu'elle appuie. Le groupe de gestion du programme recueille déjà, au moyen d'un processus semi-structuré, de l'information précieuse sur les résultats des projets, en particulier au fur et à mesure que ces résultats se concrétisent au cours de la période de post-financement. Un suivi plus rigoureux de ces activités permettrait de disposer de données supplémentaires pour justifier les options de financement offertes et mesurer les retombées du programme.</p>	D'accord	Les employés du programme INNOV continueront de collecter des données sur les résultats à long terme des projets financés. Au printemps 2017, les procédures de suivi des projets appuyés par une subvention INNOV ont été simplifiées. L'équipe s'emploie à mettre en œuvre ces procédures et rédigera des documents pour mieux montrer les retombées du programme.	Directeur, Division des collèges, de la commercialisation et de la planification du portefeuille, Direction des partenariats de recherche	Mars 2019